

Quelques points importants concernant la scolarisation des élèves non-voyants

→ Il peut y avoir des signes de fatigue (chute dans les performances...) et des temps de travail « efficaces » plus courts chez un élève aveugle.

→ Ils ont souvent besoin de faire des pauses...

→ En règle général, l'élève aveugle a besoin de plus de temps que les autres. Un aménagement particulier est donc à prévoir notamment en ce qui concerne les évaluations (aménagement du temps ou du système de notation). Il ne faut pas oublier que ce sont des élèves qui ont le droit au tiers temps lors des examens.

→ Il faut toujours avoir à l'esprit qu'un échec peut être dû, tout au moins en partie, à sa déficience visuelle.

→ Oraliser de façon très précise (éviter « ça », « là », « ici »...)

→ Il faut également penser à préparer le travail suffisamment à l'avance pour que l'enseignant spécialisé ait un minimum de délai pour les adaptations.

→ Avec certaines pathologies, il existe des contre-indications à certains sports (plongeon, rollers, judo...les sports où il peut y avoir des chocs).

→ Le médecin scolaire doit être informé par l'ophtalmologiste qui suit l'enfant.

Il ne faut pas oublier que ce que vous mettez en oeuvre pour lui permettre d'appréhender plus facilement les apprentissages sera bénéfique aux autres enfants de la classe.